

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le mardi 18 octobre 2022, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences : Maxime O. Bourgeois - Maire
 Mariane Cullen - Conseillère/Maire suppléante
 Marc Boudreau - Conseiller
 Brian Cormier - Conseiller
 Carole Duguay - Conseillère
 Normand Dupuis - Conseiller
 Yanic Vautour - Conseiller
 Monique Bourque - Directrice générale/Greffière
 Caroline LeBlanc - Directrice générale/Directrice des finances
 Daniel Chiasson - Directeur des travaux publics
 Maryse LeBlanc - Directrice des loisirs et de la programmation
 Philippe Vachon - Gérant du terrain de golf et de l'aréna
 Gérald Boudreau - Chef pompier

Absence : Aucune

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Maxime O. Bourgeois, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 02.

2. **Reconnaissance du territoire traditionnel non cédé**

Le maire fait la reconnaissance du territoire traditionnel non cédé.

3. **Constataion du quorum par la greffière**

La greffière constate le quorum.

4. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit n'est déclaré.

5. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé de Carole Duguay

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

6. **Présentations, requête et pétitions**

a) **Présentation – certificats de reconnaissance**

Le maire remet un certificat de reconnaissance à Daniel Cormier pour ses 15 ans de service au sein de la municipalité.

P22 – 10 – 159

b) Présentation – Radio-Beauséjour (CJSE)

Messieurs Réjean Bourque et Camille LeBlanc font une présentation au conseil. Le groupe demande d'installer l'équipement nécessaire à la diffusion de fréquences de radio sur une tour du Service d'incendie située sur le chemin Petit/Little Dover. L'accès à l'antenne actuelle ne convient plus. Une étude a été faite pour déterminer l'effet de l'interférence sur l'équipement du Service d'incendie. Aucune préoccupation n'a été soulevée.

P22 – 10 – 160

Proposé par Mariane Cullen**Appuyé de Yanic Vautour**

Que le conseil mandate l'administration de formuler une entente avec Radio-Beauséjour (CJSE) et autorise le maire et la greffière à signer l'entente. **Adoptée à l'unanimité.**

P22 – 10 – 161

Proposé par Mariane Cullen**Appuyé de Carole Duguay**

Que le conseil mandate l'administration de formuler une entente pour la fréquence 90,7 et autorise le maire et la greffière à signer l'entente. **Adoptée à l'unanimité.**

7. Adoption des procès-verbaux**a) Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 septembre 2022**

P22 – 10 – 162

Proposé par Carole Duguay**Appuyé de Marc Boudreau**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue le 20 septembre 2022, à 19 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

b) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 27 septembre 2022

P22 – 10 – 163

Proposé par Mariane Cullen**Appuyé de Brian Cormier**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 27 septembre 2022, à 19 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

8. Suivis découlant des procès-verbaux**a) Suivis découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 septembre 2022**

Aucun

b) Suivis découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 27 septembre 2022

Aucun

9. Rapport du maire et demande de renseignements

Le maire présente son rapport.

10. **Rapports des conseillers et demande de renseignements**a) Marc Boudreau

Le conseiller Boudreau présente son rapport.

b) Brian Cormier

Le conseiller Cormier présente son rapport.

c) Mariane Cullen

La conseillère Cullen présente son rapport.

d) Carole Duguay

Le chef pompier, Gérald Boudreau, présente le rapport d'urgence du Service d'incendie pour le mois de septembre 2022. La conseillère Duguay poursuit en présentant son rapport.

e) Normand Dupuis

Le conseiller Dupuis présente son rapport.

f) Yanic Vautour

Le conseiller Vautour présente son rapport.

11. **Rapports de la direction générale****Directrice générale/directrice des finances**

La directrice générale/directrice des finances présente son rapport.

Directrice générale/greffière

La directrice générale/greffière présente son rapport.

12. **Arrêtés, procédures, directives et outils administratifs**

P22 – 10 – 164

a) **Présentation – sentiers et parcs du Village de Memramcook**

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé de Marc Boudreau

Que le conseil mandate l'administration à revenir au conseil en 2023 avec des recommandations quant à la planification et les améliorations à long terme des parcs. **Adoptée à l'unanimité.**

P22 – 10 – 165

b) **Frais de location de glace**

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Carole Duguay

Que le conseil accepte les taux de location de glace suivants pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 :


Taux de jour	140 \$
Taux jeunesse*	145 \$
Taux régulier	215 \$
Taux réduit	180 \$

* Le taux jeunesse de 145 \$ s'applique aux associations et groupes jeunesse à l'exception du lundi au vendredi de 8 h à 16 h. **Adoptée à l'unanimité.**

- P22 – 10 – 166 c) **Taux et frais de jeu 2023 – terrain de golf**
Proposé par Carole Duguay
Appuyé de Mariane Cullen
Que le conseil accepte les taux et les frais de jeu tels qu'ils sont présentés par l'administration pour la saison de golf 2023. **Adoptée à l'unanimité.**
- P22 – 10 – 167 d) **Achat de voiturettes de golf**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Normand Dupuis
Que le conseil accepte de faire l'achat de 40 voiturettes usagées Yamaha 2020 au coût total de 259 200 \$ (plus TVH). **Adoptée à l'unanimité.**
- P22 – 10 – 168 e) **Indemnités des membres du conseil**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Carole Duguay
Que le conseil accepte d'augmenter l'allocation de dépenses de la maire suppléante de 500 \$ pour l'année 2022 et d'augmenter le compte de dépenses des membres du conseil de 2 500 \$, soit 500 \$ pour chacun des autres conseillers/conseillères pour l'année 2022. **Adoptée à l'unanimité.**
- P22 – 10 – 169 f) **Coût de la vie – personnel et conseil**
Proposé par Yanic Vautour
Appuyé de Brian Cormier
Que le conseil accepte de garder le statu quo, soit de garder le taux de 2,5 % comme augmentation pour le coût de la vie pour le personnel et le conseil pour 2023 (voir résolutions P21-10-112 et P21-10-113). **Adoptée (6 pour, 1 contre – Carole Duguay).**
- P22 – 10 – 170 13. **Levée de la réunion**
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Yanic Vautour
Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 21 h 55. **Adoptée à l'unanimité.**



Maxime O. Bourgeois
Maire



Monique Bourque
Directrice générale/Greffière

Période de questions

Madame Patricia Utley et Monsieur Robert Cormier posent des questions et partagent quelques commentaires.

La période de questions se termine à 22 h 02.